

Immigration en Picardie

5 % de la population picarde est immigrée

89 000 immigrés résident en Picardie au 1^{er} janvier 2006. Ils représentent 4,7 % de la population picarde, proportion nettement inférieure à celle constatée en France métropolitaine (8,2 %).

En 1999, les immigrés d'origine européenne étaient majoritaires en Picardie (48 % contre 40 % d'origine africaine). En 2006, ils ne sont plus que 40 % (contre 46 % d'origine africaine).

Près de la moitié des immigrés de plus de 15 ans ayant terminé leurs études n'ont pas de diplôme. On assiste cependant à une élévation du niveau de formation de l'ensemble des immigrés : les arrivants depuis 1999 sont bien plus diplômés que leurs prédecesseurs et même que l'ensemble des Picards.

Les immigrés occupent plus souvent des emplois d'ouvriers que l'ensemble des Picards.

Arnaud Huyssen,
Damien Richet
Insee Picardie

Au 1^{er} janvier 2006, 89 000 immigrés résident en Picardie. Ils représentent 4,7 % de la population. Ils étaient 81 200 en 1999 soit 4,4 % de la population.

Cette proportion est nettement inférieure à celle constatée en France métropolitaine qui s'élève à 8,2 %. La Picardie se situe au 15^e rang des 22 régions françaises pour la part d'immigrés dans la population. La Somme et l'Aisne accueillent peu d'immigrés (respectivement 2,9 % et 3,6 %). L'Oise en compte deux fois plus (6,8 %) du fait de sa proximité avec l'Île-de-France.

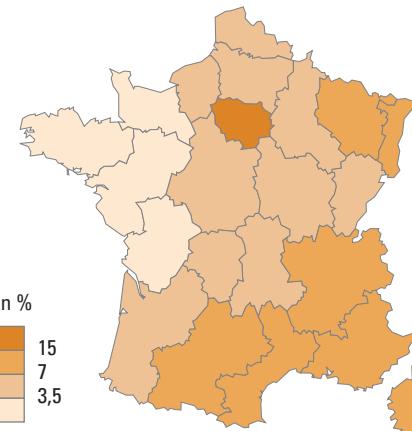
L'Île-de-France, avec 16,9 %, compte la plus grande part d'immigrés dans sa population. Cette région rassemble à elle seule 40 % des immigrés résidant en France.

La Bretagne et la Basse-Normandie accueillent 2 fois moins d'immigrés que la Picardie (2,4 % de leur population).

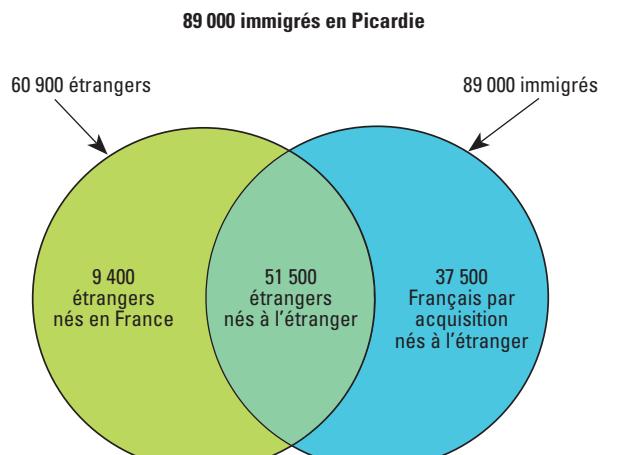
► 6 immigrés sur 10 vivent en ville

La population immigrée est concentrée dans les villes. Plus de 60 % des immigrés vivent dans les pôles urbains, contre 37 % des Picards. Seulement 9 % vivent dans l'espace rural, contre 23 % des Picards. La part des immigrés dans la population des pôles urbains atteint 7,9 % et ne dépasse pas 2 % dans l'espace rural. Les six

Part des immigrés dans la population régionale



© IGN - Insee 2009
Source : Insee, recensement de la population 2006



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Les villes du sud de l'Oise et de l'Aisne accueillent plus d'immigrés

Nombre et part des immigrés dans les grands pôles urbains de Picardie

Dép.	Pôles urbains	Immigrés		Population municipale
		Nombre	%	
02	Saint-Quentin	3 124	4,7	66 915
	Soissons	3 288	7,4	44 520
	Laon	1 218	4,5	27 282
	Tergnier	846	3,6	23 382
	Château-Thierry	1 710	7,4	23 171
	Chauny	782	4,0	19 593
	Hirson	129	1,2	10 539
60	Villers-Cotterêts	875	8,6	10 128
	Creil	16 636	16,5	101 100
	Compiègne	6 069	8,5	71 396
	Beauvais	5 536	9,3	59 217
	Chantilly	2 682	7,1	38 008
	Clermont	757	3,6	21 140
	Senlis	1 277	7,3	17 381
80	Noyon	1 859	11,4	16 255
	Pont-Sainte-Maxence	1 097	6,8	16 147
	Crépy-en-Valois	1 017	7,1	14 289
	Liancourt	826	6,2	13 322
	Méru	1 828	14,4	12 651
	Mouy	436	4,0	10 825
	Amiens	10 602	6,6	161 311
	Abbeville	281	1,1	25 571
	Albert	231	2,3	10 079
Picardie		88 988	4,7	1 894 361

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Le Maroc, principal pays d'origine des immigrés

Répartition de la population immigrée par pays de naissance en 2006

Pays de naissance	Nombre	%
Portugal	14 550	16,4
Italie	3 523	4,0
Espagne	3 182	3,6
Autres pays de l'Union européenne à 27	11 999	13,5
Autres pays d'Europe	2 761	3,1
Europe	36 015	40,4
Maroc	15 990	18,0
Algérie	10 353	11,6
Tunisie	2 047	2,3
Autres pays d'Afrique	12 287	13,8
Afrique	40 677	45,7
Turquie	4 723	5,3
Autres pays (hors Europe et Afrique)	7 573	8,5
Total	88 988	100,0

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

plus grands pôles urbains¹ accueillent plus de 50 % de la population immigrée alors qu'ils n'abritent que 27 % de l'ensemble de la population.

La ville de Creil compte près d'un quart d'immigrés, un taux proche de celui de Mantes-la-Jolie qui en compte 26,5 %. C'est plus que d'autres villes de grande banlieue parisienne, comme Étampes (14,6 %), Meaux (15,9 %) ou Melun (18,2 %).

► Depuis 1973, la majorité des immigrés sont d'origine africaine

La Picardie a connu plusieurs vagues d'immigration depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Les immigrés arrivés en France jusqu'au début des années 70 proviennent principalement d'Europe, plus particulièrement du Portugal. Entre 1945 et 1970, sept immigrés sur dix sont nés en Europe. Parmi eux, la moitié viennent du Portugal. L'immigration connaît sur cette période une très forte croissance. Les pouvoirs publics l'encouragent pour pallier les pertes de population dues à la guerre et au manque de main-d'œuvre pour la reconstruction du pays.

Depuis le début des années 70 la crise économique donne un coup d'arrêt à l'immigration. L'immigration continue en application de la législation du droit d'asile et au titre du regroupement familial. Le déséquilibre Nord-Sud explique l'essentiel de l'immigration. Depuis 1973, l'Afrique, surtout le Maghreb, est la provenance principale des immigrants en Picardie. Plus d'un immigrant sur deux est né en Afrique. Parmi eux, deux tiers viennent du Maghreb.

La population actuelle des immigrés picards résulte de ces différentes vagues d'immigration et de l'évolution démographique. En 1999, les immigrés d'origine européenne étaient majoritaires en Picardie (48 % contre 40 % d'origine africaine). En 2006, ils ne sont plus que 40 % (contre 46 % d'origine africaine). Plus particulièrement, en 1999 le Portugal était le pays d'origine de la majorité des immigrants avec 19 %. En 2006, les immigrés d'origine marocaine sont les plus représentés. Ce phénomène devrait durer et même s'amplifier compte tenu de la structure par âge de chaque population². La population des immigrés européens est vieillissante. En effet, un sur quatre est âgé de soixante-dix ans ou plus (un sur vingt pour les Africains). Alors que la moitié des immigrés africains a moins de 40 ans, les Européens ne sont que 20 %.

► 42 % des immigrés sont français

En Picardie, 37 500 immigrés sont de nationalité française, soit 42 % des immigrés. L'acquisition de la nationalité française peut se faire soit par naturalisation soit par mariage. Majoritairement, les immigrés gardent leur nationalité de naissance. Cependant, la propension à acquérir la nationalité fran-

¹Pôles urbains : Amiens, Creil, Compiègne, Beauvais, Soissons, Saint-Quentin.

²cf. Pyramide des âges (page3).

caise varie selon le sexe, le pays de naissance ou encore la durée de vie en France. Ainsi, 45 % des femmes immigrées sont françaises, contre 40 % des hommes. Le nombre plus élevé de femmes âgées, originaires d'Europe, arrivées en France depuis longtemps explique cette différence. Néanmoins, les hommes arrivés depuis le début des années 80 s'acquittent de la nationalité française à la même hauteur que les femmes.

L'acquisition de la nationalité française varie également selon le pays de naissance. Parmi les pays européens les plus représentés, l'Italie, l'Espagne et la Pologne ont des taux d'acquisition atteignant ou dépassant 50 %. Le Portugal et la Turquie se démarquent avec un taux de 30 %. Les pays d'Afrique, et plus particulièrement ceux du Maghreb, avec une immigration plus récente, ont des taux légèrement inférieurs à 50 %. La Tunisie a un taux supérieur aux autres pays du Maghreb mais une immigration plus réduite.

► Équilibre hommes-femmes pour les nouveaux immigrants

En 2006, contrairement à l'ensemble de la population picarde, les femmes immigrées sont moins nombreuses que les hommes (49 % contre 51 %). En effet, la population immigrée a toujours été majoritairement masculine jusqu'au milieu des années 70. Cependant, avec la réduction de l'immigration de main-d'œuvre, cet écart s'atténue grâce à une immigration plus féminine, liée au regroupement familial. Depuis 1999, un équilibre hommes-femmes des immigrants semble apparaître.

La structure par âge de l'ensemble des immigrés vivant en Picardie se distingue quant à elle par une faible proportion de jeunes de moins de 20 ans. La pyramide des âges a une forme de toupie. Sa base s'élargie progressivement jusqu'à 40 ans puis rétrécit au-delà. En effet, par définition, les immigrés ne naissent pas en France et les enfants ayant accompagné leurs parents ou les ayant rejoints dans le cadre du regroupement familial sont peu nombreux. L'immigration concerne davantage les jeunes adultes. Plus de 40 % des immigrés arrivés en France depuis 1999 et vivant en Picardie ont entre 25 et 39 ans. Seulement 20 % des Picards sont dans cette tranche d'âge.

Vers un équilibre des sexes chez les nouveaux immigrants

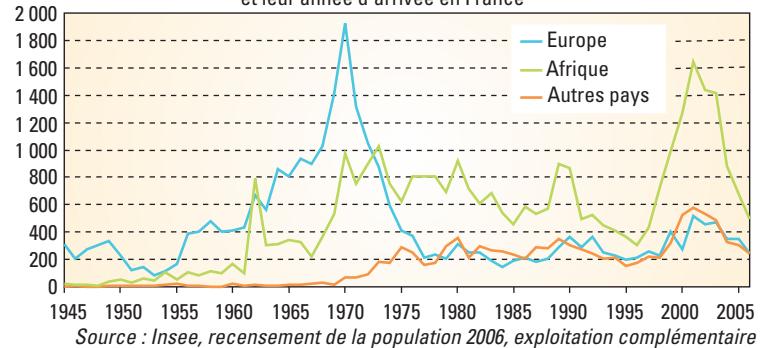
Population immigrée vivant en Picardie, par sexe et selon l'année d'arrivée en France

Période d'arrivée en France	Unité : %	
	Hommes	Femmes
jusqu'à 1974	56,8	43,2
1975-1998	45,7	54,3
1999-2006	48,8	51,2

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

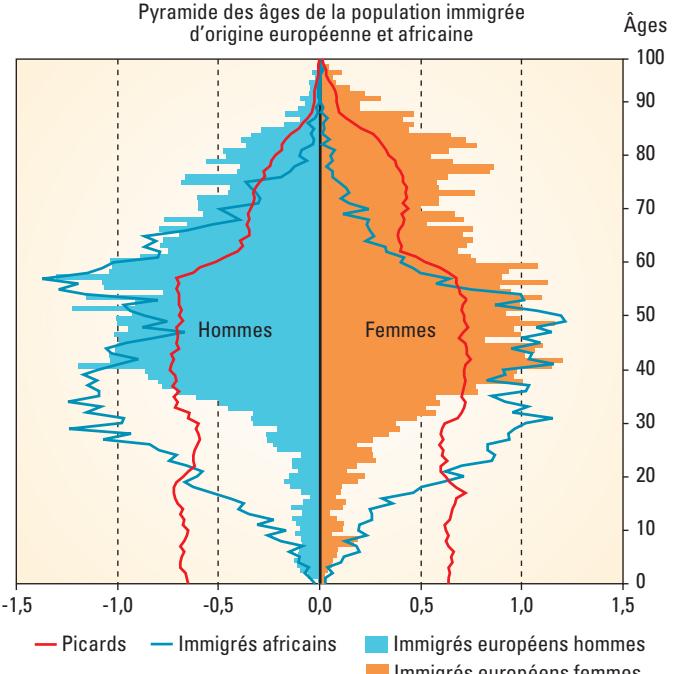
La population immigrée picarde résulte de diverses vagues d'arrivées

Nombre d'immigrants picards selon leur pays de naissance et leur année d'arrivée en France



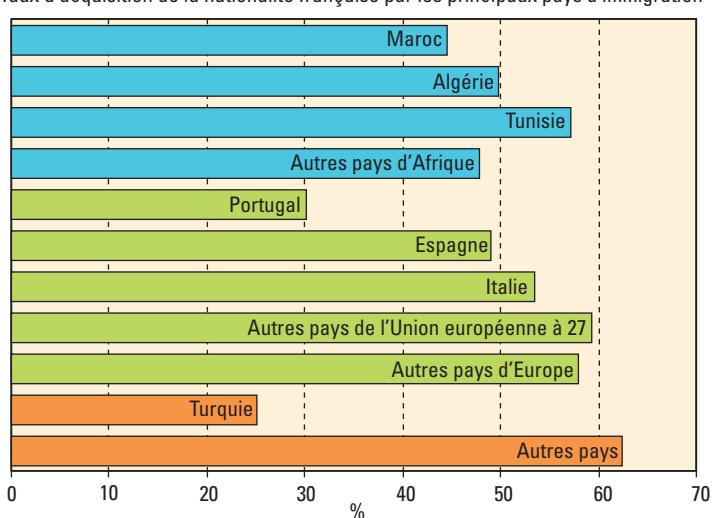
Une population immigrée africaine nettement plus jeune

Pyramide des âges de la population immigrée d'origine européenne et africaine



La population immigrée d'origine turque et portugaise moins concernée par la naturalisation française

Taux d'acquisition de la nationalité française par les principaux pays d'immigration



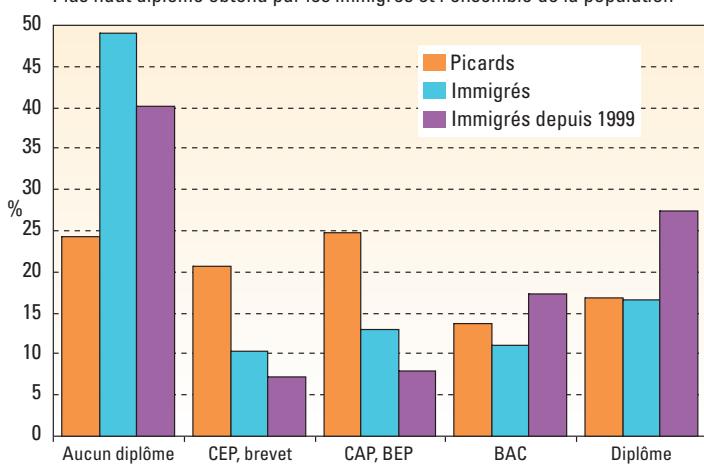
Plus de six immigrés sur dix entre 25 et 59 ans
Structure par âge des immigrés résidant en Picardie et de l'ensemble des Picards

	Ensemble des Picards	Immigrés	Immigrés arrivés depuis 1999
Moins de 18 ans	23,9	6,2	21,2
Entre 18 et 24 ans	9,0	6,9	17,9
Entre 25 et 39 ans	19,9	24,8	43,5
Entre 40 et 59 ans	27,9	38,7	14,4
Entre 60 et 74 ans	11,9	15,3	2,1
75 ans et plus	7,4	8,1	0,8

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

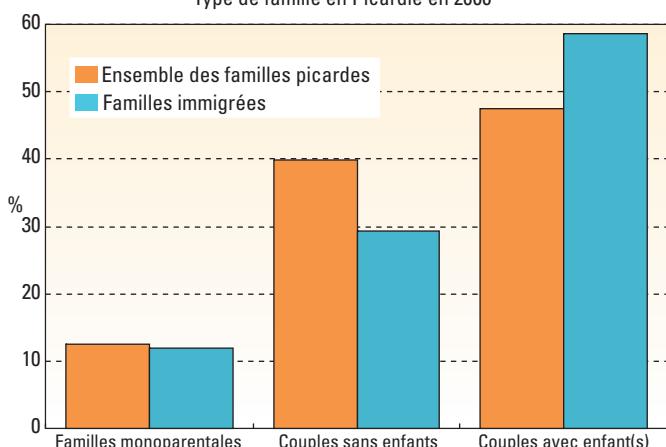
Les immigrés arrivés récemment nettement plus diplômés

Plus haut diplôme obtenu par les immigrés et l'ensemble de la population



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

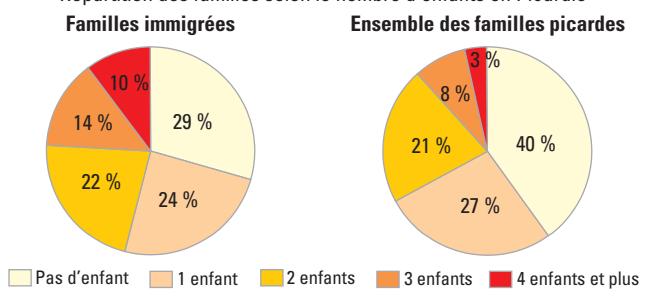
Davantage de familles immigrées avec des enfants
Type de famille en Picardie en 2006



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Davantage de familles nombreuses dans les familles immigrées

Répartition des familles selon le nombre d'enfants en Picardie



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

► **Les nouveaux immigrés davantage diplômés**

En 2006, près de la moitié des immigrés de plus de 15 ans ayant terminé leurs études n'ont pas de diplôme. C'est deux fois plus que la moyenne picarde. Les immigrés sont deux fois moins nombreux à avoir un diplôme inférieur au baccalauréat (CEP, brevet, CAP, BEP). Cependant, la proportion d'immigrés diplômés du supérieur est équivalente à celle des Picards.

On assiste à une élévation du niveau de formation de l'ensemble des immigrés. En effet, les arrivants depuis 1999 sont bien plus diplômés que leurs prédecesseurs : 27,5 % des nouveaux immigrants ont un diplôme de l'enseignement supérieur, contre 16,6 % pour l'ensemble des immigrés et 16,8 % pour l'ensemble des Picards.

► **Deux fois plus de familles³ nombreuses**

Près de 6 familles immigrées⁴ sur 10 sont des couples avec enfant, alors qu'elles sont moins d'une sur deux concernant l'ensemble des familles picardes. Les familles immigrées sont également plus grandes. Elles ont plus d'enfants (1,58 enfants contre 1,09 en moyenne), et le nombre de familles nombreuses⁵ est deux fois plus important. Les immigrés sont un peu moins nombreux à vivre seul : 10 % contre 11 % en moyenne.

► **53% des ménages immigrés sont locataires**

Un ménage est dit immigré si le chef de ménage est lui-même immigré. La Picardie compte ainsi près de 45 000 ménages immigrés. Ils représentent 5,9 % des ménages. 35 % des ménages immigrés louent leur logement à un organisme HLM, contre 17 % des ménages picards. Près de deux tiers des ménages immigrés qui louent leur logement vivent en HLM. Les ménages immigrés sont aussi moins souvent propriétaires de leur logement que les ménages picards. 53 % des ménages immigrés louent leur logement, contre à peine 36 % des ménages picards.

47 % vivent dans un appartement, contre un bon quart seulement pour les ménages picards. En conséquence, les logements des ménages immigrés sont plus petits que la moyenne. Ils comptent aussi moins de pièces. Toutefois, les ménages immigrés sont de plus grande taille : 3,07 personnes, contre 2,45 en moyenne en Picardie. 4 % des ménages immigrés comptent 7 personnes ou plus, contre 1 % en moyenne. Un ménage immigré sur 5 compte 5 personnes ou plus, contre moins de un sur 12 en moyenne. Les ménages de

³Une famille est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple marié ou non, avec le cas échéant son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

⁴Une famille immigrée est une famille dont le chef est immigré.

⁵Famille de 3 enfants ou plus.

1 ou 2 personnes sont aussi bien moins nombreux parmi les immigrés.

En moyenne, les ménages immigrés comptent 0,8 personne par pièce, contre 0,6 pour l'ensemble des ménages picards. La suroccupation⁶ des logements est 5 fois plus marquée chez les ménages immigrés : 7,6 % des ménages immigrés ont un problème de suroccupation, contre seulement 1,5 % de l'ensemble des ménages picards.

► Davantage d'ouvriers parmi les immigrés

Tant chez les hommes que chez les femmes, les immigrés occupent plus souvent des emplois d'ouvriers. 50,0 % des hommes et 17,5 % des femmes appartiennent à cette catégorie socioprofessionnelle contre 43,6 % et 12,9 % de l'ensemble des Picards. À diplôme équivalent, un immigré a plus de chance d'être ouvrier que l'ensemble de la population. Par exemple, plus de 18 % des bacheliers immigrés sont ouvriers contre 13 % pour l'ensemble des Picards. Néanmoins, les immigrés exercent plus souvent un emploi de cadre ou une profession intellectuelle supérieure. C'est le cas pour 26,8 % des immigrés diplômés du supérieur contre 25,5 % pour l'ensemble de la population à diplôme équivalent.

► 1 actif immigré d'origine africaine sur 3 cherche un emploi

Les immigrés sont plus fortement concernés par le chômage que le reste de la population picarde. En 2006, alors que le taux de chômage⁷ au sens du recensement atteint 12,2 % en Picardie, il est de 20,7 % pour la population immigrée. Ceci est en partie dû à la proportion d'immigrés sans diplôme, nettement supérieure à la moyenne. À diplôme équivalent, la part des immigrés au chômage est toujours nettement supérieure et ce quel que soit l'âge. Ce phénomène est encore plus marqué concernant les nouveaux immigrants (après 1999).

Selon leur origine, les immigrés sont inégalement exposés au risque du chômage. Le taux de chômage des immigrés provenant des pays de l'Union européenne est particulièrement faible (plus que l'ensemble de la population picarde). À l'inverse, les immigrés provenant du Maghreb, de l'Afrique ou de la Turquie sont particulièrement touchés par le chômage : près d'un actif sur trois cherche un emploi.

► Le taux d'activité des femmes immigrées nettement inférieur

Pour les 15-59 ans, le taux d'activité⁸ des immigrés est de 4 points inférieur à celui des Picards

⁶Un logement est dit suroccupé si le nombre de personnes qui l'occupent est supérieur ou égal au nombre de pièces augmenté de 2.

⁷Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active.

⁸Le taux d'activité est le rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante.

À nombre de pièces du logement égal, les ménages immigrés sont plus grands

Répartition des ménages selon leur taille et le nombre de pièces du logement

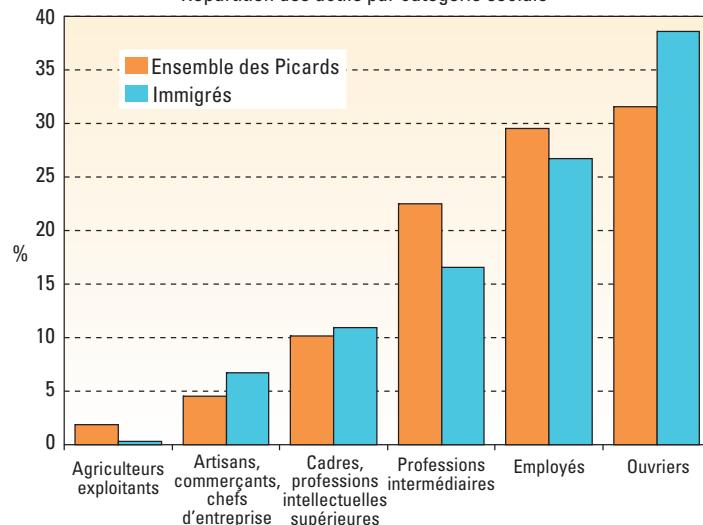
		1 pièce	2 ou 3 pièces	4 pièces ou plus
Ensemble des ménages picards	1 ou 2 personnes	97,9	81,3	51,4
	4 ou 5 personnes	2,0	18,3	45,2
	6 personnes ou plus	0,1	0,4	3,4
Ménages immigrés	1 ou 2 personnes	92,7	62,6	34,6
	4 ou 5 personnes	7,2	34,8	52,5
	6 personnes ou plus	0,2	2,6	12,9

Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Note de lecture : 97,9 % des ménages picards qui vivent dans un logement d'une pièce comptent 1 ou 2 personnes.

Davantage d'ouvriers mais autant de cadres chez les immigrés

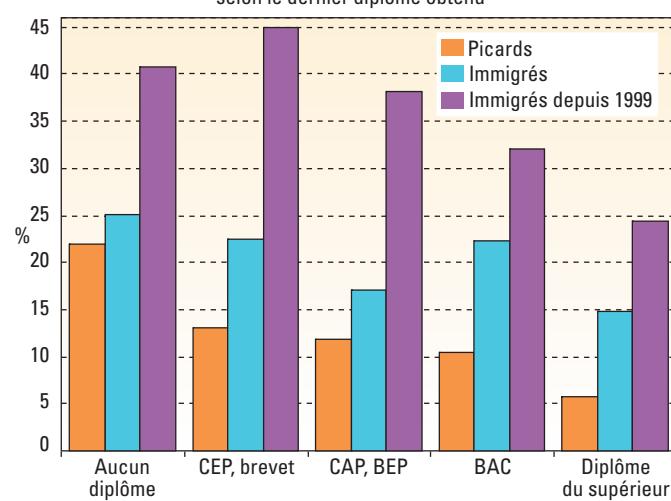
Répartition des actifs par catégorie sociale



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Davantage de chômage chez les immigrés quel que soit le diplôme

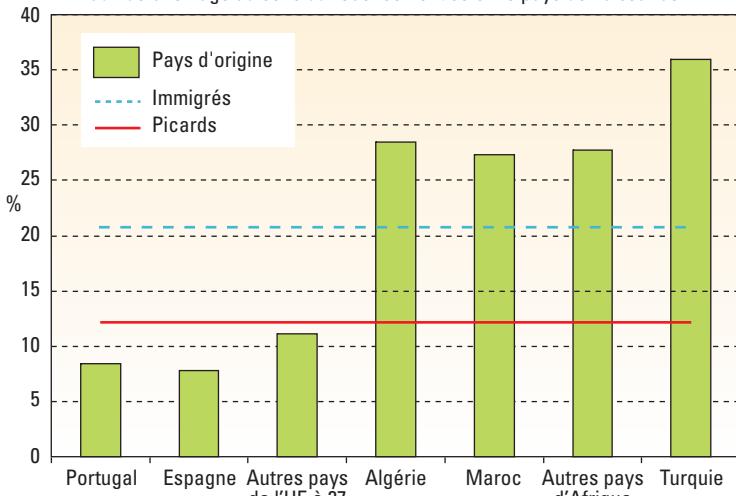
Taux de chômage des actifs au sens du recensement selon le dernier diplôme obtenu



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les immigrés provenant d'Afrique et de Turquie fortement touchés par le chômage

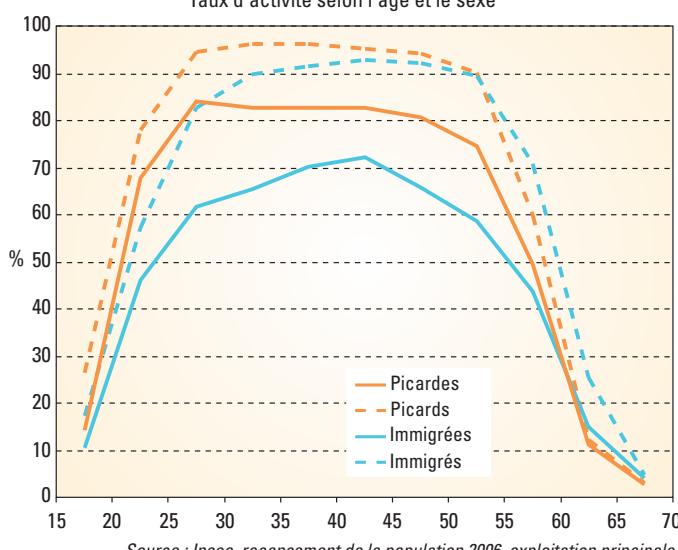
Taux de chômage au sens du recensement selon le pays de naissance



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

Les femmes immigrées nettement moins actives

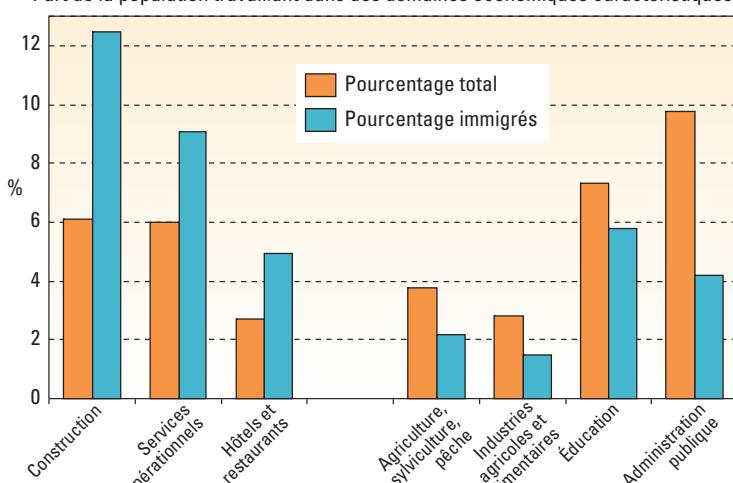
Taux d'activité selon l'âge et le sexe



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation principale

Deux fois plus d'immigrés dans la construction

Part de la population travaillant dans des domaines économiques caractéristiques



Source : Insee, recensement de la population 2006, exploitation complémentaire

(75 % contre 71 %). Mais la situation est plus contrastée selon le sexe. Ainsi, sur cette même tranche d'âge, le taux d'activité des hommes immigrés est comparable à celui de l'ensemble des hommes picards, tandis que celui des femmes est de presque dix points inférieur. Depuis 1999, le taux d'activité des femmes immigrées augmente (4 points) mais l'écart avec l'ensemble de la population féminine picard reste stable.

Par rapport à l'ensemble de la population picarde, les immigrés travaillent plus particulièrement dans les domaines de la construction, des services opérationnels⁹ ou de l'hôtellerie-restauration. Plus de 26 % des immigrés sont employés dans l'un de ces trois domaines contre moins de 15 % pour l'ensemble des Picards. À l'inverse, les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agricole et alimentaire, de l'éducation et de l'administration publique¹⁰ n'emploient que 14 % d'immigrés contre 24 % pour l'ensemble de la population.

Dans la construction, près de 10 % des effectifs sont immigrés alors qu'ils ne sont que de 2 % dans l'administration publique. ■

Définition des immigrés

Selon la définition adoptée par le Haut Conseil à l'Intégration, un immigré est une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas considérées comme immigrées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangères et immigrées ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France. La qualité d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit l'origine géographique d'un immigré.

⁹Les services opérationnels comprennent : la location sans opérateur, la sélection et fourniture de personnel, les enquêtes et sécurité, les activités de nettoyage, les services divers fournis principalement aux entreprises et l'assainissement, voirie et gestion des déchets.

¹⁰Certains concours d'entrée de l'administration publique sont réservés aux seuls ressortissants français, d'autres aux ressortissants d'un État membre de l'Union européenne.